



RÉPUBLIQUE D'AYITI



CNDDR

**TRANSITIONS DES NATIONS UNIES  
et LE DDR EN HAÏTI, 1993-2023**



Port-au-Prince, le 21 décembre 2023

2

Mme Beatrice **Hagan**,  
DDR/DPO, Nations Unies

Je, soussigné Colonel Edwin **FLOREXIL**, **FAd'H**, suis le Coordonnateur de la **CNDDR** (Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et de Réinsertion). C'est avec un grand plaisir que je réponds à votre requête en essayant d'apprécier la complexité des transitions des missions du Conseil de Sécurité de l'ONU et leur impact sur le DDR. Je vais naturellement relater mes observations et opinions personnelles sur les transitions en Haïti seulement, et ce, de 2004 aux derniers jours de 2023, tout en évoquant les transitions antérieures.

La notion « DDR » m'a frappé l'esprit le jour-même de l'installation de la CNDDR, le 11 mars 2019, lorsque Mme Helen Meager **LALIME**, qui était présente à la cérémonie, m'aborda gentiment et me présenta sa carte de visite et un dépliant qui portait des inscriptions en grandes lettres disant en essence : « LE DDR EST DÉPASSÉ... C'EST LA RVC.... ». Nous avons compris plus tard qu'il ne s'agissait nullement d'un rejet du DDR, mais plutôt d'une complémentarité, d'une adaptation additionnelle apportée par la RVC.

Nous allons maintenant essayer d'exécuter une petite traversée dans le temps en suivant à la fois l'évolution du DDR et les transitions des missions onusiennes sur le territoire pour essayer de voir d'abord qui a fait quoi, quand et pourquoi, et finalement pour quels résultats...

**A) 2003**, le Président Aristide lança deux campagnes : celle de la commémoration du bicentenaire de l'Indépendance d'Haïti prévue pour 1<sup>er</sup> janvier 2004 et celle de la restitution par la France de l'équivalent du montant extorqué par celle-ci sous prétexte de dette de l'Indépendance, soit **21,685,135,571.48** de dollars. Pour une raison ou pour une autre, des rumeurs faisaient croire à peu près à la même époque qu'il y aurait des troupes armées à l'entraînement de l'autre côté de la frontière, se préparant à envahir Haïti et déloger Aristide... Celui-ci activa ses hordes de chimères et de militants qui envahirent les rues 24/7 en menaçant la population et en répétant la litanie de l'heure : « 5 ans... ». Les anciens militaires commencèrent aussi à hurler/gesticuler dans leurs maquis. Les choses avaient tendance à tourner au vinaigre. C'est pendant cette malheureuse période que Haïti fut perçue par la Communauté Internationale comme une « Menace pour la Région »... Et la toute première tentative je dirais informelle de DDR s'initia alors, avec un focus sur les anciens militaires... qui étaient pratiquement invisibles dans la région métropolitaine, alors que les militants armés aristidiens grouillaient dans les rues de Port-au-Prince, à visière levée... Personne n'a vu du sérieux dans cette affaire-là, personne n'y a non plus compris grand 'chose...

**B) 2004**, le 29 février, le Président Aristide fut éjecté de son siège avant la fin de son nouveau mandat, pour la seconde fois. Dès les premiers jours de mars des groupes de supporters, apparus spontanément sur le béton, revendiquèrent le retour inconditionnel de leur mentor par des vols, des destructions, des incendies de biens appartenant surtout aux opposants connus. Il faut dire qu'ils étaient très proches des populations à cette époque. À travers le temps fort malheureusement, d'importants changements s'opérèrent dans leurs postures en termes de leitmotiv, de mission et d'objectifs, par besoin et surtout sous certaines incitations externes d'ordre politique, ils déclenchèrent « l'Opération Bagdad » et ils en arrivèrent à s'adonner de plus en plus à des activités



criminelles telles kidnappings à outrance, assassinats, etc... Ils avaient rejoint entretemps les groupes armés traditionnels de la 3<sup>ème</sup> Circonscription de Port-au-Prince. À l'époque, il n'y avait que trois foyers de violence sur tout le territoire : Cité Soleil, La Saline et Grand 'Ravine...

**C) Le 30 avril 2004**, Haïti fut mis sous Chapitre VII par la résolution 1542 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Originellement, cette résolution était prévue pour une période de six mois. Malheureusement le pays a dû passer quinze bonnes années sous ce Chapitre VII « qui autorise l'usage de la force »... Du côté des groupes armés, l' « Opération Bagdad » était déjà déclarée et battait son plein...

**D) Le 1<sup>er</sup> juin 2004**, la MINUSTAH, *Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti* mit pied à terre sur le territoire. Une **Mission de Construction de la Paix**, autorisée à utiliser la force... Elle a initié des tentatives d'appui aux institutions sécuritaires à travers le programme de Réduction des Violences Communautaires. Mais il s'est trouvé des groupes armés au niveau de certains quartiers populaires qui ont perçu cette Mission comme une mission d'Occupation.

**E) En 2006**, la MINUSTAH et les Casques Bleus ont eu un problème savoir : comment faire une intervention militaire ou policière contre ces groupes armés qui ont pris les populations en otage et s'en servent comme boucliers, sans que cela ne tourne en cauchemars avec des victimes collatérales ? Comment en faire un succès ? Alors l'équipe DDR des Nations Unies en Haïti a commencé à s'interroger sur le problème et a fini par découvrir que ces types d'interventions doivent être accompagnées et suivies d'activités de relèvement économique, de développement et de protection de la population... Et la **RVC** (Réduction de la Violence Communautaire) est née !

**F) 2006**, la **CNDDR** première version, Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion vit le jour sous la Présidence de M René Préal qui prononça sa fameuse phrase : « *Si'w pa depoze zam lan, wap mouri...* », ce qui signifiait : « ...si vous ne déposez pas vos armes, vous mourrez ! ». Cette Commission pratiquait le rachat au comptant des armes des bandits et la réinsertion des vendeurs... Donc, les bandits devenaient plus riches par la vente de leurs armes, et étaient en plus réinsérés, c'est-à-dire pris en charge par l'État pendant un certain temps, alors que la population victime de ces bandits restait le bec dans l'eau... Quelque chose ne marchait pas ! Il est à noter que ce **DDR** venait de l'État.

**G) 2007**, il y a eu une intervention sécuritaire de la MINUSTAH à Cité Soleil avec un certain succès qui se solda par environ 800 arrestations parmi les bandits. Et, de 2008 à 2012 il y a eu un certain répit, un contrôle temporaire de cette zone (rappelons en passant qu'à l'époque il n'y avait que trois foyers de violence dans tout le pays : Cité Soleil, La Saline et Matissant). Donc, le calme était revenu, apparemment. Mais la dynamique de fond n'avait pas vraiment changé, elle se métastasait tout simplement en silence vers d'autres zones telles Village de Dieu, Grand 'Ravine, Tibois, Croix-des-Bouquets et autres sites abandonnés de fait par l'État central, (aujourd'hui appelés « **Territoires Perdus** ») ...

**H) 12 janvier 2010**, Haïti enregistra un séisme de magnitude 7.3 qui causa plus de 250,000 morts et environ 3 milliards de dollars de pertes matérielles, estimait-on à l'époque... Les portes des pénitenciers s'ouvrirent et des milliers de prisonniers de tous poils se sont élargis et parmi eux, ceux épinglés en 2007. Donc, pendant que L'État, le système répressif dans son ensemble i.e. Justice, Police, le système Pénitenciaire se trouvaient en déroute, toute la gente à moralité douteuse passait les décombres au peigne fin... Beaucoup d'armes, entre autres, furent récupérées par ces gens-là...



**I) 2012** le Président de la République libéra de prison un chef de gang. Cette malheureuse initiative eut deux conséquences très néfastes sur l'environnement sécuritaire : d'abord la PNH et la Justice reçurent le geste comme une gifle, et baissèrent les bras, démotivés ; d'un autre côté, les gangs prirent le vent en poupe à travers leur nouveau statut de « Bandi legal » mais se tinrent tranquilles, en étant bien « gérés » par les gouvernements successifs de l'époque jusqu'en 2017... Il y a eu d'abord la violence verbale (intimidations), puis la violence matérielle à l'aide de petites barricades par-ci, par-là, ensuite on passa aux petits groupes de pression pédestres et là, la grande vague de motos dans le trafic fit son apparition avec tous les maux que cela comportait comme vols ; activisme politique de terrain, kidnappings, tout cela accéléré et amplifié par l'approche des activités électorales durant lesquelles ils étaient très sollicités par les hommes politiques...

**J) 2017** une certaine dégradation au niveau politique a commencé à se manifester pour culminer en 2018. Et le 13 avril 2017 la MINUSTAH fut démobilisée pour céder la place à la MINUJUSTH *Mission des Nations Unies pour l'Appui à la Justice en Haïti*. Une **Mission de maintien de la Paix**. Il était donc question pour cette mission de Justice et de Sécurité dans la communauté. Et la voie la plus indiquée pour initier ce programme c'était le **DDR**... La plus grande partie de son personnel se composait de policiers...

**K) 2018** ce fut l'apparition sur la scène des grandes manifestations réclamant la démission du Président **JOVENEL**, à tort ou à raison, le Gouvernement devait faire quelque chose.

**L) mars 2019**, le Président Jovenel réactiva la CNDDR en veilleuse depuis quelque temps. La CNDDR s'évertua très vite après son installation à opérer des séances de remises d'armes volontaires avec les chefs de gangs les plus coopératifs... après seulement trois opérations, elle se heurta à un obstacle de taille : les autres chefs de gangs lui apprirent que le « Patron » de Ti Hougan l'a fait assassiner parce qu'il a osé remettre à la CNDDR des armes qu'il avait lui-même achetées... La CNDDR a abandonné la démarche qui lui servait de « mule » pour nouer des relations solides à tous les niveaux parmi les groupes armés et s'est consacrée depuis lors à l'exécution de son mandat : définir et exécuter la Politique Publique de l'État en terme de DDR...

**M) avril 2019**, le Conseil de sécurité prorogea le mandat de la MINUJUSTH pour une période finale de six mois, jusqu'au 15 octobre

**N) Le 16 octobre 2019** le **BINUH** (*Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti*) remplaça la MINUJUSTH. C'est une **mission à la fois politique et de consolidation de la Paix** qui a pour objectifs de soutenir les efforts du Gouvernement haïtien d'une part et, à travers les 19 agences onusiennes et les divers projets, plans et activités présents sur le terrain, d'œuvrer en vue du renforcement de la Sécurité et des Objectifs du Développement Durable.

**« La Souveraineté Nationale exclusive d'utilisation de la Force sur le territoire est donc revenue à l'État Haïtien »...**

Et qu'est-ce que nous en avons fait ?

**O) Fin 2019**, les membres de l'opposition politique utilisèrent à visière levée leurs influences sur certains groupes armés pour organiser le « **Peyi Lòk** » pendant plus de trois mois ... le Peyi Lòk n'a duré que trois mois, mais les conséquences nous arrivent à la figure jusqu'à aujourd'hui, en fin 2023 : prévalence des armes à feu et munitions illégales, hausse effrénée de la violence armée dans la zone métropolitaine, multiplication à outrance des groupes armés, guerres de territoire avec beaucoup de victimes collatérales dans les populations, une arrogance de plus en plus visible de



ces groupes avec finalement un renforcement de leurs structures, de leurs capacités de nuisance et de leurs activités criminelles.

**P) Mai 2020**, la CNDDR remet le document de la Stratégie Nationale DDR-RVC au Gouvernement

**Q) Avril 2021**, le gouvernement finit par inviter la CNDDR à la restitution du document. Satisfait apparemment, il campa une institution spéciale, la TASKFORCE interministérielle et multidimensionnelle, composée de cadres des ministères interpellés par la problématique de l'insécurité, pour porter le projet SNDDR-RVC à sa finalisation, élaborer le Plan National DDR-RVC et finalement organiser la mise en œuvre du Programme.

**R) La nuit du 6 au 7 juillet 2021**, le Président Jovenel MOISE fut assassiné chez lui.

**S) De 1993 à date, soit une période de 20 ans**, la République d'Haïti a connu 8 transitions externes et principalement onusiennes soit : l'OEA/ONU, en 1993, la MINUHA (1993-1996), la MANUH (1996-1997), la MITNUH (1997), la MIPONUH (1997-2000), la MINUSTAH (2004-2017), la MINUJUSTH (2017-2019) et le BINUH (2019 à nos jours), et elle est en train de vivre aujourd'hui la quatrième *Transition Politique* i.e. période sans président élu, comme aime à les organiser le secteur politique, ce, depuis la première élection démocratique de 1991. Le pays ne vit donc que de transitions... Quelque chose ne va pas, et au niveau de l'organisation de la gouvernance, et au niveau de l'organisation des transitions externes.

Prenons par exemple le cas des trois dernières missions onusiennes : MINUSTAH, mission de Construction de la Paix, MINUJUSTH, mission de Maintien de la Paix et BINUH, mission à la fois Politique et de Consolidation de la Paix. Concomitamment à l'évolution des événements socio-politiques je pense personnellement que les configurations, durée et temporalité desdites missions ne correspondaient point aux situations socio-politiques. La MINUSTAH, était là à temps. Elle a accompli correctement sa mission de construction de la Paix à travers une intervention sécuritaire et près d'un millier d'arrestations dans les camps des agités en 2007. Mais la période de présence post-combat sur le terrain fut trop longue. Normalement, elle aurait dû partir depuis 2009. Mais d'abord, Me Préval ne souhaitait point « rester seul » même pendant une minute, ensuite il y a eu ce trop malheureux tremblement de terre avec tous ses malheurs en cette année-là. Néanmoins, la MINUSTAH aurait dû être remplacée pendant la période pré-électorale par une mission de consolidation de la Paix, en « accompagnement » à ces joutes, dotée d'un personnel policier et de ses cortèges de projets, plans et activités programmatiques, avec plus de présence dans les rues (dissuasion) et moins de présence sur les plages et dans les casinos (dolce vita)... Et finalement vers 2017, à l'arrivée du Gouvernement constitutionnel, la mission spéciale, i.e. politique et dite de « Maintien de la Paix » pourrait permettre de clôturer « en bien » la Transition onusienne sur le territoire haïtien aux environs des années 2020-21. Et personne ne sait comment se présenterait aujourd'hui le panorama politique : y aurait-il déjà des élections avec un président élu ? ou y aurait-il quand même assassinat de Président en fonction et chez lui ? y aurait-il quand même escalade de violences avec multiplication à outrance et prévalence de groupes armés, est-ce que la nation serait toujours obligée aujourd'hui de faire appel à une MMAS quelconque ?

Toujours est-il que l'appel du Premier Ministre Ariel Henry en octobre 2022 à l'adresse de la communauté internationale pour venir l'aider à combattre les gangs armés sur le territoire peut être interprété comme le signal d'un double échec : échec d'abord de son côté en tant que Chef de Gouvernement, ensuite échec de toutes ces transitions onusiennes qui sont là depuis 1993 et qui n'ont pu rien empêcher. Nous savons tous que le rôle principal de la Mission c'est d'aider, non de



remplacer... Mais nous n'arrivons nullement à voir en quoi cette aide depuis vingt ans nous a été utile.

**État des lieux, du 16 octobre 2019 à aujourd'hui.** Ce sont les groupes armés aujourd'hui qui régissent la vie du citoyen où qu'il se trouve sur le territoire national. Ils ont divisé, scindé et se sont partagé tout le territoire en une multitude de petites entités incontrôlables, de petits îlots de pouvoirs indépendants. Ils ont isolé la zone métropolitaine de tout le reste du pays. Mais ils ont ouvert la frontière pour laisser passer leurs marchandises, les armes et la drogue en particulier... Ils rançonnent les commerçants, ils campent des postes de péages sur les axes routiers, ils détournent les trailers de marchandises, ils distribuent des enveloppes d'argent aux populations pour la fin d'année, ils décident de quand les citoyens peuvent sortir de chez eux ou non, ils nomment et révoquent à des postes assez importants du gouvernement, ils sont inattaquables et intouchables, et j'en passe...

Mais tout ceci n'est rendu possible que par suite de l'immobilisme de toutes les instances étatiques composant la grande Architecture de Protection de la Population, donc concernées au premier chef par la problématique de l'insécurité, toutes ces instances sont en dysfonctionnement depuis un bon bout de temps. Et nous citons :

- **La Sécurité Publique**, une structure transversale qui touche à toutes les activités humaines sur le territoire, qui est responsable de l'ordre, de la paix, de la salubrité publics, de la protection de la population contre toutes sortes de menaces internes, ne fonctionne plus depuis juillet 2021...
- **La Police Nationale d'Haïti**, dont le slogan est : « Protéger et servir » est soumise à toutes sortes de difficultés dans son fonctionnement : déontologie, discipline, effectif, équipements, entraînement, motivation, organisation, opérationnalité et autres... Et en plus, cette institution se trouve sous l'égide du ministère de la Justice, ce qui veut dire que le bras qui frappe est celui qui juge d'où les multiples cas de frustrations de la part du personnel policier ...
- **Le Ministère de l'Intérieur**, chargé de la sécurité intérieure du territoire, ne dispose d'aucun service de renseignement opérationnel : le CIN n'existe que de nom depuis plus d'une décennie ; le CICC qui était assisté techniquement et financièrement dans le temps a soudainement disparu du panorama. En plus, ce ministère ne dispose d'aucune forme de police organisée pour soutenir et supporter les municipalités dans leurs gestions quotidiennes. L'immigration ne s'occupe que d'impressions de passeports. Aucun contrôle des agissements des visiteurs sur le terrain. La Protection Civile attend chaque saison cyclonique pour battre du tam-tam, etc... La Collectivité Territoriale, la base structurelle du renseignement étatique, à travers les Délégués, Casecs et Asecs, est tout simplement reléguée aux oubliettes... En un mot, le Ministère de l'intérieur et des Collectivités Territoriales est inopérant !...
- **Les ports, les aéroports et les postes frontaliers** ne sont que des « goulots de contrebandes » pour toutes sortes d'articles en principe interdits d'entrée ou soumis à des mécanismes d'entrée contrôlée sur le territoire tels la drogue, les armes à feu, les munitions, etc., etc. À l'aéroport international, on vous fait enlever vos chaussures deux fois avant de sortir du pays... Pourtant, à l'entrée, l'on se contente de cueillir les formulaires remplis dans l'avion. C'est tout !
- En dehors des quatre postes frontaliers réguliers, il existe toute une multitude de points de passages non surveillés sur la ligne frontalière, plus d'une centaine, qui fonctionnent jour et nuit et ne sont soumis à aucune forme de surveillance (Le Polifront a été désagrégé)... Imaginez



seulement le volume des dégâts qu'un pareil état de fait peut provoquer sur l'économie, la santé et la sécurité du pays...

- **Le CSPN** est totalement invisible côté initiatives sécuritaires pour essayer d'endiguer un peu la violence sur le territoire ;
- **L'Armée** n'est ni armée, ni équipée, ni déployée et toujours embryonnaire après six années d'existence, selon les vœux des pays amis ;
- **La CNDDR** est privée de tous moyens depuis 2021, occultée alors qu'elle a accompli sa mission consistant en la définition de la Politique Publique de l'État en termes de Désarmement, Démantèlement et de Réinsertion. Cette politique publique (la Stratégie Nationale DDR-RVC) est en train d'être mise à jour par la Taskforce pilotée par la CNDDR, au moyen des données et avis recueillis durant les 13 forums de vulgarisation et d'appropriation auprès de la population, de la société civile, de la Diaspora, du HCT, etc. Après cette dernière mise à jour, le Gouvernement devra la valider à nouveau avant que soient entreprises les activités d'élaboration du Plan National DDR-RVC. Une CNDDR qui reste encore ferme au poste, sans bureau, sans moyens de fonctionnement, sans véhicules, sans être rémunérée depuis 47 mois, rien du tout ! ... En attendant l'arrivée des forces multinationales pour les aider et prouver ses capacités sur le terrain...
- **Mise à part la DCPJ** (Direction Centrale de la Police Judiciaire), aucun organe de renseignement n'est opérationnel nulle part sur l'étendue du territoire national : cécité et surdité complètes de l'État face aux reptations des génies du mal dans les ténèbres autour de la population... Ceci expliquerait peut-être l'obligation des gouvernements de se compromettre dans des relations hors-normes (directes) avec les groupes armés dans le but de s'acheter de courts moments de paix à prix d'or...
- **Et sans oublier la Grande Corruption** qui couronne tout cela, absout et protège corrupteurs et corrompus à tous les étages de l'Administration publique... ! Les premières conséquences de ce désolant panorama c'est une autonomisation de plus en plus avérée et une surmultiplication des groupes armés, une somme des cruautés inénarrables exercées quotidiennement sur la population, au vu et au su de toutes ces instances immobiles, et finalement, cette mise à genoux de la Nation...

En conclusion, l'appui politique n'a pas marché du tout !

Toujours est-il qu'aux yeux du monde extérieur, les acquis forts de la Nation sont aujourd'hui : la Loi sur les armes à feu, la Stratégie SNDDR-RVC et la Ligne de Base sur la Gestion des Armes à feu et des Munitions dans les Caraïbes à l'horizon 2030. Et tous ces acquis viennent ou naissent du Programme « Justice et Sécurité » de l'ONU... Aucun résultat du côté des « Accords » précurseurs de processus électoral, l'amendement de la Constitution, on n'en parle plus !...

Merci.

Colonel Edwin **FLOREXIL**, **FAd'H.**

Coordonnateur de la **CNDDR**,

Évaluateur, planificateur de systèmes de Sécurité,

Auteur de l'ouvrage « Guide Pratique de Sécurité Individuelle »

Paru en 2014,

Régisseur des Armes, Munitions et Équipements des **FAd'H.**